

- topographie - topométrie
- bornage - partage
- expertise
- conseils en urbanisme
- aménagement et intégration paysagers
- maîtrise d'œuvre - ingénierie
- dossier loi sur l'eau
- nivellement
- cartographie - S.I.G.
- copropriété
- étude préalable
- étude d'aménagement
- études :
lotissement, assainissement,
V.R.D., d'impact, hydraulique,
aménagement foncier
- autorisation d'urbanisme
certificat d'urbanisme,
déclaration préalable,
permis d'aménager.



DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

Commune de MORESTEL
Lieu-dit "Malissolle"

Section AB n° ~~138-139~~

PLAN DE VENTE LOT 1 Lotissement " Le Clos de Marie "

Échelle : 1/200

Position et type d'équipement projeté
(les positions sont données à titre indicatif, elles seront à vérifier sur place avant toute réalisation de projet de construction : cotes radier...)
Les cotes et superficies des lots seront définitives après le bornage des lots par le Géomètre-Expert

La topographie des lieux devra être vérifiée après la réalisation des travaux.
Elle est susceptible d'être modifiée notamment à proximité de la voie.

Dossier numéro : 21.411.D497

Plan numéro : PV-1



Planimétrie :
RGF 93 - CC45
(par GPS / TERIA)

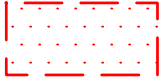
Altimétrie :
NGF-IGN69
(par GPS / TERIA)

Relevé topographique	14/09/21	SMC
Plan de composition	20/01/22	B.L.
Plan de vente lot 1	11/04/22	JLM

LÉGENDE

- Borne O.G.E.
- Borne O.G.E. à poser
- Piquet/Marque peinture
- Piquet/Marque peinture à poser

 Position de l'accès

 Zone de construction du bâtiment principal

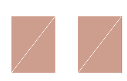
-  Rang d'agglomération
-  Bordure T1
-  Bordure T1 position basse

Eaux pluviales

 Rejet dans le milieu naturel à l'aide de puits ou de tranchée d'infiltration

Eaux usées

 Regard de visite

 Servitude de tréfonds de réseau EU à authentifier par acte notarié

Eau potable

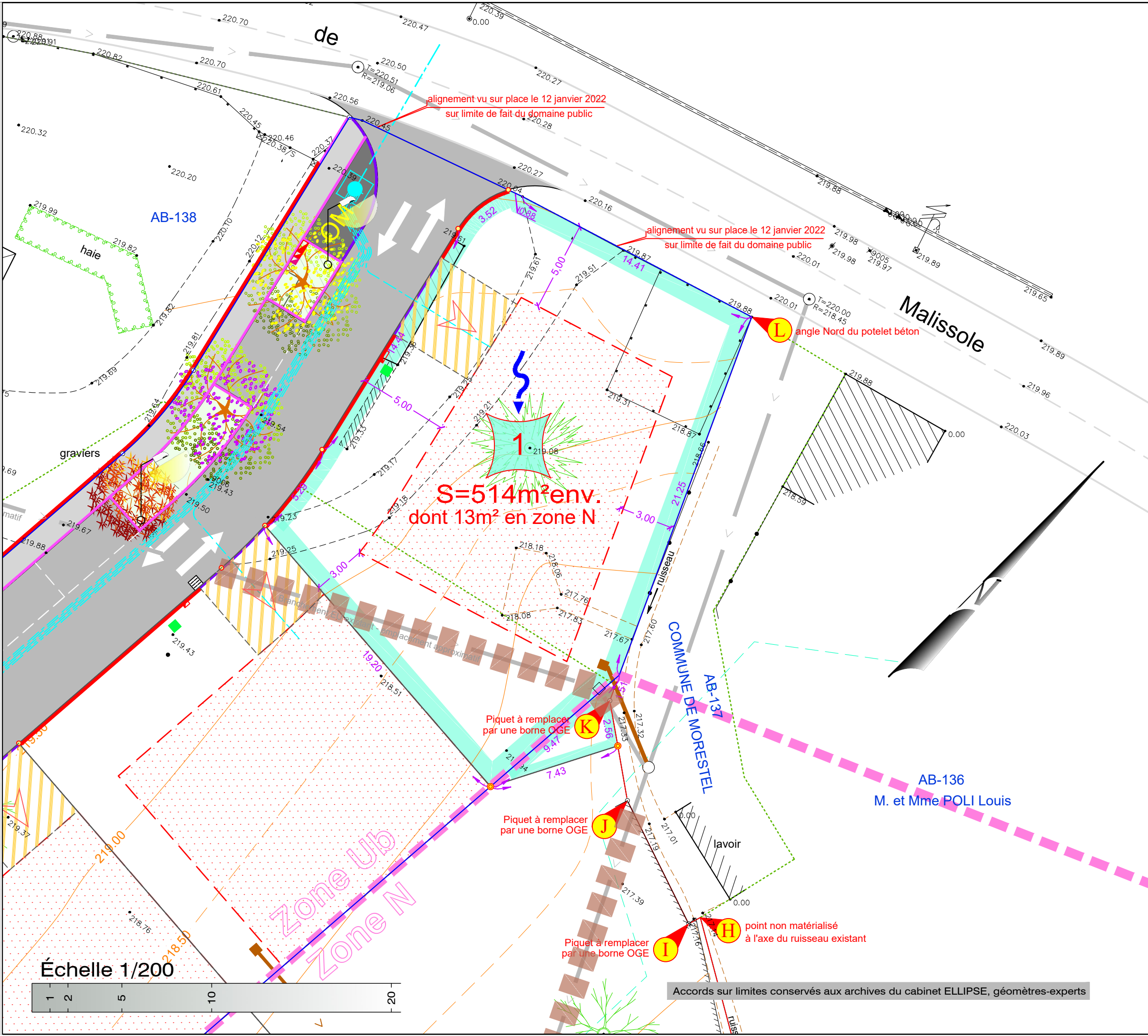
 Regard de visite

France Télécom

 Chambre de branchement

ENEDIS

 Coffret de branchement



alignement vu sur place le 12 janvier 2022
sur limite de fait du domaine public

alignement vu sur place le 12 janvier 2022
sur limite de fait du domaine public

angle Nord du potelet béton

S=514m² env.
dont 13m² en zone N

Piquet à remplacer
par une borne OGE

Piquet à remplacer
par une borne OGE

Piquet à remplacer
par une borne OGE

point non matérialisé
à l'axe du ruisseau existant

Accords sur limites conservés aux archives du cabinet ELLIPSE, géomètres-experts